

## Chiffres clefs

740 ha  
 11 km du nord au sud  
 32 km de sentiers  
 6 portes d'entrées  
 2000 espèces connues et préservées  
 + 6000 élèves accueillis /an  
 130 000 usagers annuels  
 61.4 ha classés par Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) en mai 1991

Un syndicat mixte est créé par les communes et collectivités en 1995 pour « piloter le projet de réhabilitation du Rhône à l'aval du barrage de Pierre-Bénite. »

Irigny – Feyzin – Grigny – Millery –  
 Sérézin-du-Rhône – Ternay – Vernaison  
 - Département du Rhône – Métropole de Lyon

- Préserver la biodiversité, conduire des actions de renaturation et de restauration
- Valoriser le patrimoine naturel et historique
- Organiser l'accueil du public et les activités d'éducation à la nature
- Assurer une gestion concertée et durable du site

## Pour mettre en œuvre le projet de site aux côtés du syndicat :

- 18 partenaires pédagogiques sont mobilisés,
- Un Comité de suivi réunissant l'expertise naturalistes d'associations de défense de l'environnement et d'écologues indépendants

## Le saviez-vous ?

Le SMIRIL est l'un des trois syndicats gestionnaires d'ENS du territoire Métropolitain avec le SIMALYM (Grand Parc de Méribel-Jonage) et le Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or.

Un espace naturel sensible (ENS), institué par la loi du 31 décembre 1976, est un espace « dont le caractère naturel est menacé et rendu vulnérable, actuellement ou potentiellement, soit en raison de la pression urbaine ou du développement des activités économiques ou de loisirs, soit en raison d'un intérêt particulier eu égard à la qualité du site ou aux caractéristiques des espèces végétales ou animales qui s'y trouvent »

### Quelques éléments de diagnostic

- Augmentation du nombre d'espèces de chiroptères (chauve-souris) détectés sur le site entre 2010 et 2019 : 20 espèces présentes
- Augmentation des populations d'oiseaux sur le site depuis le début des suivis
- 10 espèces d'amphibiens sur les 13 du Département sont présentes
- Le projet d'aménagement de la ViaRhôna en rive droite projette une fréquentation induite de 200 000 pers./an
- Le projet de restauration des marges alluviales (CNR) sur Irigny et Vernaison, 20 ans après la restauration des lînes, permettrait de regagner des milieux humides riche en biodiversité et important pour la qualité de la ressource en eau

### Enjeux et objectifs écologiques

#### Fonctionnement du fleuve et des milieux aquatiques

- Améliorer la dynamique fluviale
- Maintenir les lînes en bon état de conservation
- Restaurer une mosaïque d'habitats typiques du Rhône
- Conserver le réseau de mares

#### Intégrité des habitats naturels et forestiers alluviaux

- Maintenir les forêts alluviales en bon état de conservation
- Favoriser la régénération naturelle des forêts

#### Conservations des milieux ouverts

- Conservation des prairies maigres
- Maintien des zones de grand écoulement (habitats amphibiens)

#### Préservation et circulation des espèces

- Conserver la faune et la flore à haute valeur patrimoniale et maintenir les populations en bon état de conservation
- Assurer une veille sur les espèces exotiques envahissantes
- Contribuer à améliorer la connectivité des milieux sur et autour du site (trames écologiques verte, bleue, turquoise)

#### Reconquête des habitats dégradés

- Développer la surface de milieux naturels sur l'île de la chèvre [Feyzin]
- Restaurer les habitats à proximité des infrastructures de production

### Enjeux et objectifs sociaux-économiques

#### Gestion concertées et pérenne du site

- Animer un Plan d'action en lien étroit avec les partenaires
- Être structure ressource pour les maîtres d'ouvrage

#### Education à l'environnement

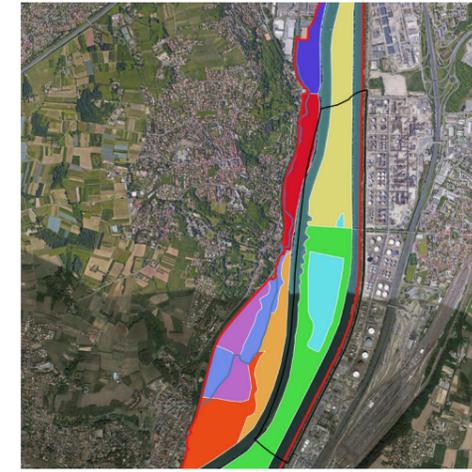
- Garantir une éducation à la nature pour tous les publics
- Préserver pour et avec les publics

#### Durabilité et qualité de site pour les usages loisirs

- Maîtriser la fréquentation et concilier les usages
- Faire découvrir le patrimoine naturel en garantissant la pérennité du site

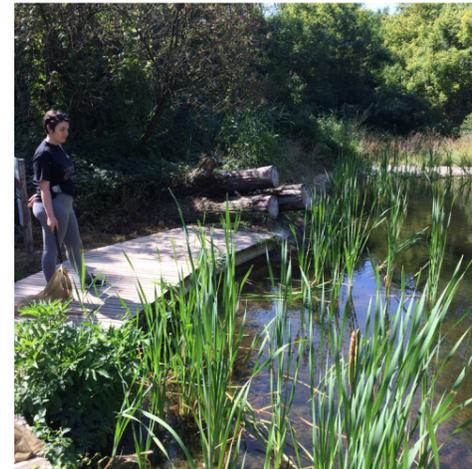


Eco-Pâturage - maintien de zones ouvertes par une gestion « douce », participe à l'approche sensible du site par les publics



Gestion différenciée des espaces en fonction des enjeux Accueil / milieux / espèces

- Zones d'accueil
- Zones de quiétudes



Mettre à jour le Schéma d'accueil des publics en cohérence avec les évolutions de fréquentations observées ou attendues pour adapter les aménagements, les supports de découverte et les actions d'entretien et de propreté



Poursuivre le suivi du couvert forestier, adapter les interventions de mise en sécurité des sentiers en fonction de l'évolution de la forêt et des usages



Assurer le dialogue territorial, profiter des expertises d'usages et expliquer les actions de gestion en associant le public au sein d'un Comité d'usagers



Prévenir les usages impactant et faire respecter la réglementation du site.



Suivre l'évolution des espèces et améliorer la connaissance des milieux naturels pour éclairer les choix de gestion et contribuer aux Observatoires de la biodiversité locaux, régionaux et nationaux



Faire découvrir l'espace naturel et les enjeux environnementaux à travers des outils et des programmes adaptés à tous les publics :

- accueil des élèves du territoire,
- sensibilisation et implication des adultes,
- accueil d'étudiants en formation et de groupe de salariés de la Vallée de la Chimie

Des milieux naturels fragiles et variés,  
proches de Lyon et longeant la Vallée de la chimie



Un espace riche en biodiversité avec de nombreuses espèces protégées



156  
espèces d'oiseaux  
observées, dont 63  
nichent sur le site



10  
espèces d'amphibiens  
sur les 13 connues  
dans le département,  
toutes protégées



880  
espèces végétales,  
37 espèces  
remarquables, dont  
13 protégées, 25  
orchidées

189  
espèces de  
champignon du bois  
mort



88  
espèces parmi  
lesquels l'Escargot  
de Bourgogne  
(protégé)



19  
espèces de chauves-  
souris dont le Grand  
murin



516  
insectes dont  
181 coléoptères  
coprophages, 175  
insectes du bois mort,  
115 abeilles sauvages  
et 40 orthoptères.



35  
espèces de libellules  
parmi lesquelles le  
Gomphe à pattes  
jaunes (protégé)



65  
espèces de papillons  
dont l'azuré du  
serpolet (protégé)

25  
mammifères  
terrestres dont le  
Castor d'Eurasie  
(protégé)



36  
espèces de poissons  
parmi lesquels le  
Brochet



8  
espèces de reptiles  
parmi lesquels la  
Couleuvre verte et  
jaune

